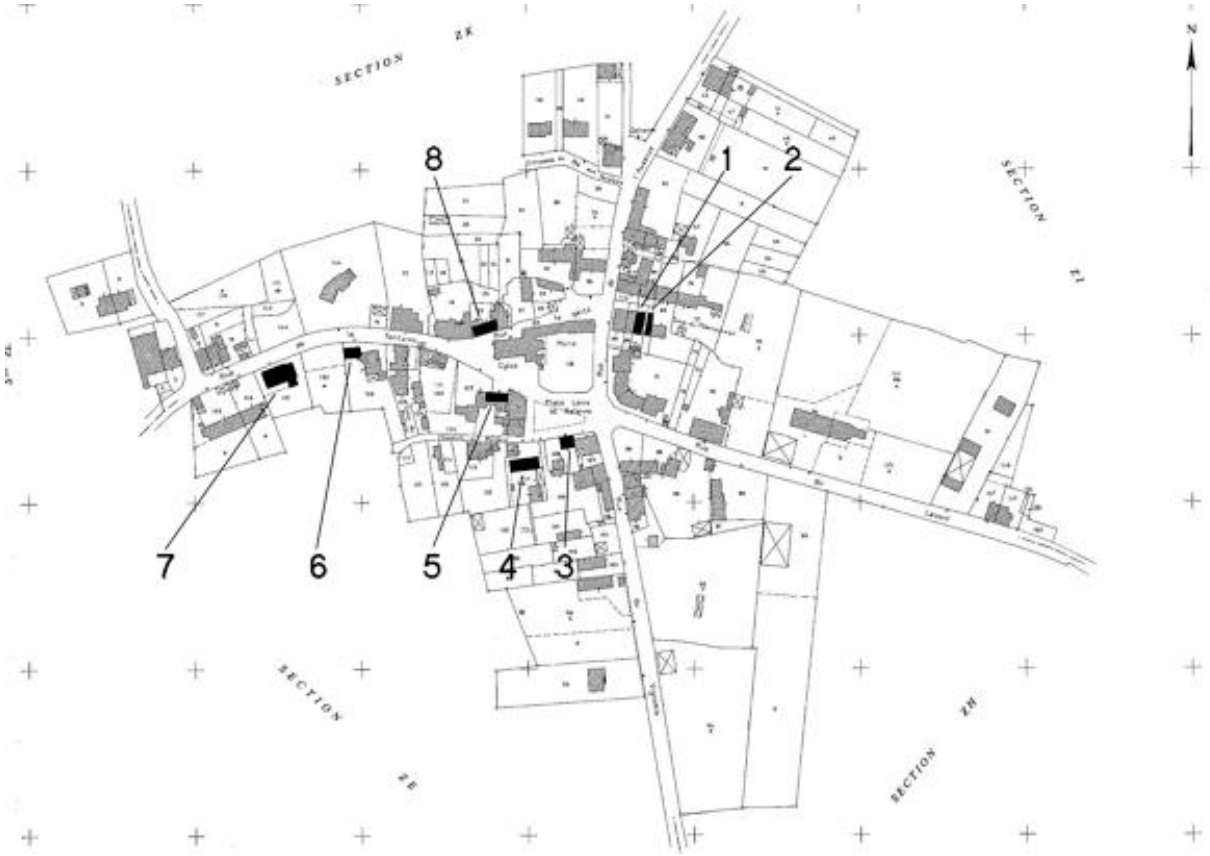


Localisation des maisons repérées dans le village. Extrait du plan cadastral de 1990, section AA. La numérotation artificielle renvoie au tableau de repérage n°1.

IVR52_20064902909NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Cussonneau
Date de prise de vue : 2006
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation